

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18810 - 73ÈME ANNÉE

**Grande manif à Saint-Denis ce 21 septembre
contre la réforme du code du travail**

**Mobilisation réunionnaise
encore plus forte que le 12 septembre**



Ce jeudi 21 septembre en début de matinée, environ deux mille personnes venues de tout le pays se sont rassemblées près du Ti-bazar dionysien à l'appel de l'intersyndicale pour manifester une seconde fois contre le projet gouvernemental d'ordonnances mettant en cause les droits fondamentaux des travailleurs. Cette mobilisation a été encore plus forte que celle du 12 septembre dernier et elle montre à quel point les Réunionnais sont déterminés à lutter ensemble contre cette réforme injuste du code du travail.



La délégation de la direction du PCR.

De 10 heures à midi, les manifestants ont défilé jusqu'à la préfecture en passant par la rue Maréchal Leclerc et la rue de Paris, en portant les banderoles des diverses organisations syndicales solidaires de ce combat, parmi lesquelles on a pu voir notamment celles de la CGTR, de la FSU, de l'UNEF, de la CFDT, de FO, de l'UNSA, etc. Outre ces syndicats, on a pu voir aussi des organisations politiques solidaires, en particulier le Parti Communiste Réunionnais, avec une forte délégation de toutes les sections autour de leurs dirigeants comme le président Élie Hoarau, les secrétaires Maurice Gironcel, Yvan Dejean, Ary Yé-Chong-Tchi-Kan, Camille Dieudonné et Ginette Sinapin. Ces militants et responsables du Parti étaient aussi accompagnés d'élus communistes, comme par exemple la sénatrice Gélita Hoarau, aux côtés de Gilles Leperlier, qui fait partie de la liste des 6 candidats qu'elle conduit aux élections sénatoriales de ce dimanche 24 septembre.

« Nou tyinbo, nou larg pa »

Outre la force de cette mobilisation, on a pu remarquer l'ambiance dynamique, offensive et constructive du défilé, marqué par exemple par la proclamation de nombreux chants rebelles de France et de La Réunion. Ainsi, on peut citer "L'internationale", "Le chiffon rouge de la liberté", "On lâche rien", "Le chant des partisans", etc. en français et "Tyinbo tyinbo Réniomé", "Nout rasine fo dir", "Fo èt solidèr, patron la pèr" etc. en langue créole.

On a pu observer aussi avec intérêt des mots d'ordre pertinents sur des banderoles, comme par exemple « Non à la casse du travail » ou « Nos vies valent plus que leurs profits » (CGTR Ports et Docks), « Les jeunes en ont assez, la précarité n'est pas un métier » (UNEF). À noter aussi sur un tricot de la CGTR : « Lutter plus pour gagner plus. Nou tyinbo, nou larg pa ».

« Soyons unitaires »

Cette nécessité est celle qu'a exprimée Ivan Hoareau, qui a pris la parole devant la foule des manifestants à la fin du défilé au nom de tous les syndicats sur le parc de la préfecture au Barachois. Après avoir félicité les Réunionnais solidaires de ce combat pour leur mobilisation, le secrétaire général de la CGTR a mis l'accent sur la gravité des ordonnances gouverne-

mentales qui portent atteinte aux droits des travailleurs du secteur public et privé comme des étudiants, des demandeurs d'emploi, etc.

Ivan Hoareau a également souligné l'importance de « nous battre pour prôner nos valeurs collectives face à la politique Macron » et de « nous mettre autour d'une table pour élaborer une plateforme uniforme, sans cultiver nos divergences car l'unité d'action est essentielle ». « En nous appuyant sur la configuration syndicale d'aujourd'hui, allons nous entendre sur une plateforme de revendications tenant compte des spécificités réunionnaises et soyons unitaires », a conclu le porte-parole de l'intersyndicale, avant que Denis Irouva chante "L'internationale" avec la foule.

Correspondant



La sénatrice de La Réunion écrit à la ministre de la Justice

Gélita Hoarau demande l'égalité pour l'obtention du K-bis

Dans un courrier adressé lundi à Nicole Belloubet, ministre de la Justice, la sénatrice Gélita Hoarau demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour qu'à La Réunion, les délais de création d'entreprise ne soient pas allongés du fait du manque de moyens qui explique le retard dans l'obtention du K-bis, l'acte de naissance d'une entreprise.

Madame la Ministre,
Je me permets d'attirer votre attention sur les sérieux dysfonctionnements du Registre du Commerce et des Sociétés de La Réunion. Les démarches de création d'entreprises, longues et difficiles nécessitent aujourd'hui des mois de délai, notamment pour l'obtention du K-bis, qui affectent le développement de l'activité économique alors même que l'île est déjà durement touchée par le chômage. Cette difficulté pourrait être évitée en initiant le processus de désignation des greffiers de commerce. Les entreprises de l'île bénéficieraient du même niveau de qualité de service public qu'en métropole. Je sollicite ainsi votre concours afin de permettre la publication des arrêtés d'appel à candidatures permettant la désignation de greffiers de commerce dans les deux tribunaux mixtes de commerce que compte La Réunion.



Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Élections sénatoriales

Gélita Hoarau à 7h30 sur Réunion Première radio

Seule élue sortante candidate aux sénatoriales à La Réunion, la sénatrice Gélita Hoarau sera l'invitée politique de la matinale de la radio Réunion Première. L'émission débutera à 7h30 sur les fréquences habituelles.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

815 millions de personnes ne mangent pas à leur faim

L'opposition au CETA et aux accords commerciaux qui menacent les RUP : un même combat

Alors qu'entre provisoirement en vigueur ce jeudi 21 septembre l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA), le député au Parlement européen Younous Omarjee appelle le Président de la République et le gouvernement français à y apporter leur veto.

Dans un communiqué diffusé hier, l'élu de l'Union des Outre-mer demande au gouvernement et au président de la République d'utiliser leur droit de veto pour refuser la mise en œuvre de l'accord de libre-échange entre la Canada et l'Union européenne, il leur demande également de se joindre à la plainte déposée par l'État Belge devant la Cour de justice européenne, afin que soient vérifiées plusieurs dispositions du traité jugées incompatibles avec le droit européen. Et ce notamment quant au projet de tribunal arbitral international (ICS) contesté de toute part et dont le rôle n'est autre que de consacrer la primauté du droit des affaires sur tous les autres, droits sociaux et environnementaux compris, faisant fi du principe de précaution inscrit dans la Constitution française.

Le commerce sauvage et dérégulé ce n'est pas la paix, c'est la continuation de la guerre par d'autres moyens. Et lorsque le commerce devient total et règne sur tout, c'est l'asservissement généralisé qui finit par surgir en bout de ligne.

Conséquences directes pour les Outre-mer

Comme pour l'ensemble des accords commerciaux, qu'ils soient européens, canadiens, latino-américains, ce sont les petits producteurs locaux et ceux les plus directement mis en concurrence qui seront les premiers à être frappés au profit de l'agrobusiness, et les premiers à payer le prix fort du dumping social et environnemental.

« Nous le voyons d'ailleurs bien jusque dans les Outre-mer français où producteurs de banane et de sucre sont généralement frappés en première ligne, comme dans le cas des accords avec le MERCOSUR ou le Vietnam, et où nos autres producteurs locaux se trouvent frappés peu après par la concurrence venue notamment des marchés de dégage-ment », précise Younous Omarjee.

Menaces à venir : accord en négociation avec l'Australie

La passivité du gouvernement français face au CETA, conjuguée à la l'annonce récente du Président Juncker à Strasbourg de l'ouverture des négociations pour un nouvel accord de libre-échange avec l'Australie, font craindre le pire pour notre filière canne-sucre, qui se voit amputer le fruit de ses efforts à chaque nouvel accord commercial, ajoute le député au Parlement européen.

C'est pourquoi il a déposé mercredi un amendement au projet de résolution du Parlement européen sur le mandat de négociation du traité de libre-échange avec l'Australie visant à demander l'exclusion des sucres spéciaux et des productions les plus sensibles des RUP du champ des négociations. Le vote de ce mandat par la commission commerce extérieure du Parlement européen devrait intervenir d'ici à la fin novembre.

In kozman pou la rout

« Pou tir in pti tash, la pa bézoin in gran kouto kan in kou d'zong i sifi »

Dann in bonpé lang nana kozman-la. Sans prop lé fasil pou konprann konm sans figiré galman. Mi souvien in n'ot kozman i di konmsa : la pa bézoin in mass pou tyé in fourmi. Donk sé in késtyonn moiyn : i fo lo moiyn lé apropiyé. Gro-gro moiyn, par l'fète i ansèrv de rien si na poin in bèl travaye pou fé. Sépa, si i ariv azot fé réflékasyon-la, mé moin, sa i ariv amoin souvan : kisoï kan mi pass koté in shantyé, kisoï kan mi oi in bèl traktèr apré fé in pti travaye dann bor shomin. Sirman ké lo shofèr nana dann son l'idé in bèl traktèr i donn ali in bon l'idé dsi son kapasité amenn in bèl l'anjin, mé an finn kont, sak lé inportan sé lo rézilta. Ala sak mi pans mé zot lé pa blijé pans konm moin. Alé ! mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

Ousa nou sava ansanm ?

Il y a tellement de stupidités humaines qui perturbent le monde et La Réunion chaque jour, que nous avons le devoir de réfléchir aux effets et aux causes profondes de ces problèmes. Comment donc faire face aux comportements stupides et absurdes pour éviter les souffrances parfois atroces qu'ils entraînent ?



Le groupe musical Timoté (Tim Zéni) au Pandathlon 2017.

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Paix célébrée ce jeudi 21 septembre, Amédée Louis-Fernand, président de l'ONG internationale Cœur et Conscience, a annoncé la création d'un collectif citoyen intitulé Ensemble pour la Paix, « pour identifier les acteurs, faire connaître les initiatives en faveur de la paix et agir ensemble pour la paix en soi, entre les individus et dans le monde. Notre collectif propose de se rencontrer, se rassembler pour échanger, participer et organiser ensemble ou de façon indépendante des actions pour la paix ».

Pour aller dans ce sens, Roger Strelbicki, président du Mouvement de la Paix du Bas-Rhin, a envoyé une interpellation aux députés et sénateurs de ce département alsacien en leur faisant part des « exigences citoyennes concernant l'engagement de notre pays dans une nouvelle politique de défense et de sécurité visant un monde sans armes nucléaires ». Et la revue de cette organisation parue le 12 septembre souligne que « sans l'éradication de

la barbarie du capitalisme et sa domination, aucun des problèmes qui se posent aujourd'hui à l'humanité ne peut être résolu, ni le risque d'une guerre généralisée, ni le terrorisme, ni la crise économique, sociale et écologique ».

La philo pour les enfants

Pour faire réfléchir nos compatriotes sur ces problèmes et leurs solutions, l'association Les Enfants de la Philo à La Réunion, coordonnée par France Aupin, a organisé 4 jours de formation d'éducateurs cette semaine au Jardin botanique de Mascarin afin de les aider à apprendre à des jeunes réunionnais à philosopher. Le philosophe Jean-Charles Pettier, auteur de nombreux ouvrages à ce sujet, a animé ces cours de façon admirable, avec des échanges très constructifs avec des dizaines de personnes en contact avec les enfants et qui veulent les aider à réfléchir sur la transformation de leur société.

Dans cet esprit, le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion (GDIR), présidé par Idriss Issop-Banian, organise ce dimanche 24 septembre à l'aire de pique-nique de la Place des Laves (Piton Sainte-Rose) la 9e édition de la Journée Réunionnaise de la Fraternité. « Cette journée est placée sous le signe de la rencontre, de la convivialité, du partage ainsi que sous le sceau de la laïcité » pour faire avancer la fraternité réunionnaise en soulignant que « nout tout lé kapab byin viv ansanm an frèr ».

**« Mèt an lèr
nout nasyon »**

Comme on le sait, un des moyens de renforcer cette fraternité face aux diviseurs et profiteurs est de nous rassembler pour éradiquer la pauvreté dans notre pays. D'où la participation à cette journée d'associations à but humanitaire, social et culturel, comme par exemple le mouvement ATD Quart-Monde, qui prépare avec bien d'autres organisations réunionnaises la célébration de la 30e Journée Mondiale du Refus de la Misère le 17 octobre prochain.

Nous allons citer un dernier exemple de la mobilisation réunionnaise pour une société équitable, harmonieuse, libre et responsable : la 6e édition du Pandathlon, où plus d'un millier de personnes ont participé à des marches de solidarité au Colorado de La Montagne « pour La Réunion et pour la planète ». Des artistes comme l'humoriste Thierry Jardinot et les musiciens Timoté, Henri-Claude Moutou ont apporté leur soutien à la culture de l'amour, au respect de l'environnement, à « mèt an lèr nout nasyon »... Voilà comment nou va désid nou mèm ousa nou sava ansanm !

Roger Orlu

Oté

Ankor in foi, kan in kouyon i koz, donn ali rézon !

Moin la gard konm in bonpé d'moun in sobatkoz dann télé. La-dan l'avé in boug la droite bête épi méshant, apré koz la boush rouvèr dsi in period aparaman li koné pa. Anfin li té apré bate tambour po la gloir lo dé frèr Virapoullé, la fé si, la fé la, patati patata, mé ni sava pa diskite la dsi.

Pou koué ? Pars, konm lo kozman i di : « i diskite pa avèk in kouyon, i donn ali rézon, donk mi sava pa diskité ». Mi di ali sinploman li na rézon, an fidélité par raport lo kozman ni koné bien é ni pé aplik ali san tro kass nout tête.

Sèl z'afèr ni pé rogrété sé ké demoun soidizan intéléktyèl lé kontan kan désèrtin olèrk rolèv nout pèp i abès ali. L'amanman Virapoullé si mi tronp pa, i rant dann so trin-la. La pa bézoin la loi péi ! Mé ni koné bien la loi déor, souvan dé foi, i kol pa avèk nout sosyété pou li avansé, mèm nout l'intéré ékonomik.

San tourn lo kouto dann boubou, ni pé signal désèrtin z'ot zidé réaksyonèr la fé pèrd dé z'ané é dé z'ané nout péi La Rényon. Si ni an souvien bien : sé bann z'idé-la la rotard l'abolisyon l'ésklavaz dann péi bourbon : olèrk aplik ali l'ané 1794 nou l'atann ziska 1848. Olèrk an avoir l'égalité l'ané 1947, nou l'atann sinkant z'ané. Olèrk an avoir nout responsabilité, sansa nout « l'émansipasyon » konm désèrtin i di, ala ké ni atann ankor. olèrk oir nout péi dévlopé nou lé ankor apré éspéré plis soisanndi z'an apré la loi 1946.

Zordi prézidan La Républik i di an piblik i fo fini avèk l'amanman Virapoullé, ala ké in bann lou i sort dann boi, pou anbar nout shomin in foi ankor. Bann lou la, i soufèr pa zot, sak i soufèr sé bann ti kolon é oplis v'alé, oplis zot va soufèr...ziska pétète in zour baton i shanj de bout.

Mi pans zour-la v'arivé.

Justin